

## MOTION

Le Bureau et le Comité du SICTOM du Périgord Noir se tenant les 1<sup>er</sup> et 5 février 2021, le Président du Syndicat a adressé, dans le courant de la semaine du 18 au 21 janvier, aux membres de ces instances, les projets de délibération inscrits à l'ordre du jour.

Parmi eux, figurent le débat d'orientations budgétaires de la collectivité ainsi que la fixation des différents tarifs qui engagent les grandes masses financières du SICTOM du Périgord Noir pour 2021.

Le 22 janvier, le SMD3 a adressé, par courriel, au SICTOM du Périgord Noir, le bilan financier prévisionnel 2021 faisant état des contributions de notre syndicat à la structure départementale pour l'année à venir. Ces informations ont suscité un vif débat, au Bureau comme au Comité Syndical, d'abord par leur transmission tardive mais surtout au fond.

En 2020, la contribution financière du SICTOM du Périgord Noir au budget du SMD3 s'élevait à **2.251.000 euros**. Elle est portée à **3.393.451 euros** en 2021, ce qui représente une progression totale de **1.142.000 euros** soit **plus de 50% de hausse**.

Au-delà de l'augmentation de la contribution Traitement des Déchets (liée à la progression de la TGAP), de la contribution de compensation revente matière, et du financement de l'enquête usagers dans le cadre de la préparation de la redevance incitative, c'est **l'évolution exagérée de la Contribution de Solidarité qui interroge** : de **6,11 euros par habitant en 2020**, représentant la somme de 250.000 euros, elle passerait à **17,58 euros par habitant en 2021**, soit 719000 euros, **176,50%** de hausse.

Dans ces conditions, les délégués du Comité Syndical du SICTOM du Périgord Noir, réunis ce 5 février 2021, rappellent:

- qu'ils considèrent être mis devant le fait accompli ;
- que cette situation découle d'investissements non maîtrisés dont ils ne sont pas responsables;
- que le contexte économique mettant en difficulté de nombreuses entreprises et familles d'un territoire durablement frappé par la chute des activités touristiques, rend l'année 2021 très sensible pour augmenter fortement les contributions publiques et donc la fiscalité;
- que les syndicats de collecte des déchets font d'importants efforts à leur niveau pour rationaliser, depuis 5 ans, leurs dépenses et faire face à d'importants investissements ;
- que le SICTOM du Périgord Noir sera ainsi parvenu, sur cette période de 5 ans, à diminuer les taux de la Taxe d'Enlèvement des ordures ménagères.

**AR Prefecture**

024-252402284-20210205-MOTION-AU  
Reçu le 19/02/2021  
Publié le 19/02/2021

Aussi, ils tiennent à exprimer une incompréhension et une colère à l'endroit du SMD3 sur l'augmentation particulièrement importante de la Contribution de Solidarité 2021, et lui demandent **instamment de procéder à un nouvel examen budgétaire de nature à ramener celle-ci au niveau de 2020.**

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 05 février 2021,

Jérôme Peyrat  
Président



S.I.C.T.O.M. ★  
LABORNE 120 - 24200 MARCILLAC